



## BULLETIN DE SESSION Septembre 2021

### ÉDITORIAL

#### Bienvenue au Palais fédéral !

Mesdames et Messieurs

Aux portes de la session d'automne, renaît l'espoir d'un lent retour à la normale de la vie politique après presque deux ans de restrictions liées à la pandémie. En tant que parlementaires, vos travaux de négociation et de décision se sont faits dans des conditions souvent difficiles; ensemble, nous avons tous fait un effort pour mener une pesée des intérêts qui soit aussi efficace que possible, mais aussi la plus personnelle. A la SSPA, nous sommes reconnaissants et nous nous réjouissons que le Palais fédéral redevienne un véritable palais du parlement : il s'agit d'un lieu dans lequel les décisions démocratiques se préparent et se prennent. Il est juste et important que le Parlement puisse se réunir à nouveau en automne avec des portes ouvertes : les lobbyistes se réjouissent d'avoir à nouveau accès au Palais fédéral et à la salle des pas perdus. Nous nous faisons une joie de vous rencontrer en personne – le Palais fédéral étant le lieu où vit la démocratie.

Nous nous engageons à faire en sorte que ce processus démocratique se déroule dans un cadre équitable, ouvert et transparent. La mise en balance des intérêts et le lobbying sont un élément important de notre système démocratique. La crise du coronavirus était et reste un test de résistance pour ce système. Des décisions éclairées peuvent être prises par ceux qui reçoivent des informations factuelles et des argumentaires sous forme adéquate. Dans notre système de milice, l'expertise, l'expérience et des positions claires de la part des différents groupes d'intérêts sont donc fondamentales. A la SSPA, nous nous engageons à ce que cet échange se déroule de manière réglementée et ordonnée. Un lobbying professionnel suit des règles claires et se fonde sur les mêmes principes. Nos [règles de conduite professionnelle](#) s'appliquent en conséquence à nos membres.

A la fin de l'été, nous avons discuté des questions de transparence et d'accès au Palais fédéral avec des représentants de la délégation administrative. Dans ce cadre, nous avons souligné que toute personne membre de la SSPA se doit de respecter des règles claires au sein du Palais fédéral. Celles-ci garantissent que vous, en tant que parlementaire, et nous, en tant que représentants d'intérêts, travaillons ensemble de manière professionnelle, objective et dans un échange respectueux.

Votre SSPA

Reto Wiesli  
Président

Bettina Mutter  
Vice-présidente

Valérie Bourdin  
Membre du comité

Jean-Christophe Britt  
Membre du comité

Patrick Eperon  
Membre du comité

Christophe Hans  
Membre du comité

## Suisse: pas de standards officiels pour un lobbying professionnel

Au printemps 2021, l'OCDE a publié son rapport sur la transparence du lobbying dans ses différents Etats membres: «**Lobbying in the 21st Century – Transparency, Integrity and Access**».

Le rapport se base sur une enquête exhaustive auprès de tous les acteurs des différents pays (politique, administration, société civile, associations, etc.); les résultats y sont analysés en détail et présentés dans une comparaison par pays. Le rapport évalue comment et dans quelle mesure les pays mettent en œuvre les **principes de l'OCDE** sur la transparence et l'intégrité en matière de lobbying. Les résultats de l'étude font ressortir un manque de transparence dans la plupart des pays - tant du côté des destinataires du lobbying que de celui des clients. Même pas la moitié des pays de l'OCDE savent qui fait un travail de lobbying chez eux. Seuls trois pays de l'OCDE - l'Australie, le Canada et les États-Unis - ont instauré des règles concernant le lobbying et l'influence des autres pays sur les affaires intérieures.

L'OCDE conclut que pour la Suisse également, il y a beaucoup de retard à rattraper. Dans les domaines de la transparence, de l'intégrité et de l'accès, la Suisse se classe parmi les derniers. Ce que le rapport précise : il n'existe pas

de normes définies pour la transparence des activités de lobbying dans les différents secteurs du gouvernement, les différents acteurs ne sont pas tenus de remplir des critères de transparence officiels et, finalement, le financement politique n'est pas rendu public.

**Nous voulons insister sur un point:** la SSPA ne serait pas l'association professionnelle des lobbyistes professionnels si les règles de base les plus importantes en matière de lobbying transparent ne figuraient pas dans son règlement. A savoir: en tant que pays progressiste doté d'une démocratie souvent considérée comme un modèle, la Suisse a également besoin d'une réglementation du lobbying adaptée et progressiste. Les membres de la SSPA s'engagent à respecter l'ensemble de ces règles (<https://www.public-affairs.ch/fr/commission-de-deontologie/code-de-deontologie>). Il est dans l'intérêt de toutes les parties impliquées dans le processus que les activités de lobbying soient rapportées de manière transparente. Ainsi, le public et les politiciens eux-mêmes pourront les suivre et les comprendre à tout moment. C'est le seul moyen de renforcer la confiance dans le gouvernement et les parlements. Ainsi, le lobbying pourra être compris comme un élément professionnel du processus démocratique.

### Le Parlement s'autorégule

#### 21.3949 Mo. « Interdiction du lobbying rémunéré. Les députés au Conseil national et au Conseil des Etats sont des représentants incorruptibles du peuple (CN Ma, 21 septembre) »

Avec sa motion, le conseiller national Lukas Reimann veut empêcher « que les conseillers nationaux et les conseillers aux Etats n'abusent à des fins personnelles de leur mandat parlementaire ». Par conséquent, « la représentation rémunérée d'intérêts pour des tiers (lobbying) » devrait être interdite. Lukas Reimann vise « les parlementaires qui [...] gèrent leur propre bureau de lobbying - souvent déguisé en société de relations publiques et de communication ». Selon lui, il devrait être interdit, car cela nuit à la crédibilité de la politique, que des politiciens dirigent également des agences de lobbying.

La Chancellerie fédérale le rappelle : au cours de la dernière décennie, 17 motions ont été déposées concernant les règlements d'accès et les obligations d'accréditation ou de divulgation, ainsi que la transparence de la rémunération des membres des Conseils. La plupart de ces motions ont été rejetées par le Parlement; seules quelques-unes ont conduit à de petites précisions de la loi sur le Parlement.

Actuellement, la Commission des Institutions Politiques du Conseil des États (CIP-E) est en train d'élaborer un projet concernant l'initiative parlementaire Rieder (19.414) « Interdiction faite aux membres de commissions parlementaires d'accepter des mandats rémunérés ». A juste titre, la Chancellerie fédérale propose de traiter la Mo. Reimann dans le cadre de l'lv. pa., ou de présenter une initiative parlementaire distincte. C'est sage : la Chancellerie fédérale rappelle ainsi, que le Parlement doit lui-même définir les limites et les exclusions appropriées.

La SSPA tient à souligner : il n'appartient certainement pas au législateur d'interdire à des parlementaires élus de gérer une agence de relations publiques. D'autre part, il appartient au Parlement de façonner et de protéger le travail démocratique des commissions parlementaires. Ainsi, un travail législatif impartial reste possible, qui ne soit pas influencé ni même guidé par les intérêts (financiers) des conseillers démocratiquement élus.

## SSPA: Qui sommes-nous?

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. En notre qualité d'unique organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace: nous obligeons

nos membres à être transparents en édictant des règles claires. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permettra de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral et leurs mandants.

Illustration: Lakritza GmbH  
Photo de la salle des pas perdus: Services du Parlement, 3003 Berne



## Nouveaux membres

(au 31.8.2021)

- Benedicta Aregger, Seilbahnen Schweiz
- Leila Bernasconi, Association des Communes Genevoises (ACG)
- Niklaus Bieri, Kinderschutz Schweiz
- Laura Brechbühler, ellips public affairs & consulting GmbH
- Simon Dalhäuser, IWF AG
- Justin Grämiger, BKW Energie AG
- Monika Güntensperger, Hirslanden AG
- Urs Hirsig, Senevita Gruppe
- Andrew Karim, Zürich Flughafen AG
- Thomas Karlen, Swisscom
- David Karrer, Zürich Flughafen AG
- Andreas Lustenberger, Caritas Schweiz
- Philipp Mäder, Swisspower AG
- André Marty, Schweizerischer Gehörlosenbund SGB-FSS
- Damian Misteli, Coop Genossenschaft
- Michael Mutzner, Christian Public Affairs
- Dominic Pugatsch, Hirslanden AG
- Cristina Schaffner, Bauenschweiz
- Andreas Uttenweiler, Takeda Pharma AG
- Elias von der Loch, Amgen Switzerland AG

**Lien sur la liste de nos membres :**

<http://www.public-affairs.ch/fr/a-propos-de-nous/membres>

## Nos manifestations

C'est avec plaisir que nous vous invitons à la prochaine manifestation de session de la Société Suisse de Public Affairs (SSPA):

**Manifestation de la session d'automne  
« Politique et histoire de l'art »  
La visite du Palais fédéral  
organisée par la SSPA  
mercredi, 22 septembre 2021  
16h15 à 21h30**

« La patience est la vertu des gens heureux », disait Spinoza. Aujourd'hui, nous pouvons enfin réaliser le programme que nous vous avons concocté pour l'automne dernier.

Après les débats du haut de la tribune des visiteurs dans le Palais fédéral, Martin Candinas, conseiller national (Le Centre/GR), répondra à vos questions. Pendant l'apéritif, l'historienne d'art Monica Bilfinger donnera une conférence sur l'histoire du palais fédéral et sur la façon dont les femmes ont marqué son image, à l'occasion des « 50 ans de l'introduction du droit de vote des femmes ».

Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette soirée informative et récréative au Palais fédéral.

Prière de vous inscrire sur le site Web de la SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations>

« First come, first serve »: en raison des mesures sanitaires, le nombre de places est limité !

### Séminaire d'éthique 2021

Notre séminaire d'éthique se déroulera cette année comme suit :

**vendredi, 29 octobre 2021  
toute la journée  
(de 10h00 Uhr à 15h00 environ)  
à Berne**

Si vous n'avez pas encore suivi ce séminaire obligatoire pour les membres de la SSPA, réservez dès aujourd'hui la date ci-dessus dans votre agenda et et inscrivez-vous par courriel: [info@spag-sspa.ch](mailto:info@spag-sspa.ch).

Pour plus d'informations :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/cours-de-deontologie-2021-2021-10-29>



Photo: Services du Parlement, 3003 Berne

## Autres annonces préalables de la SSPA (Réservez la date)

### Manifestation de la session d'hiver

**jeudi, 7 décembre 2021  
12h30 à 14h30  
Hôtel Bellevue Palace, Berne**

### AG, puis Manifestation de la session de printemps 2022

**jeudi, 8 mars 2022  
de 10h15 à 12h15  
puis de 12h30 à 14h30  
Hôtel Bellevue Palace, Berne**